Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 9

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

les autorisations étant données par toutes les autorités compétentes ». La question du rapatriement n'est donc plus qu'une question financière. Après étude approfondie du problème, le Comité international préconise, pour le moment du moins, le rapatriement par la voie de mer et déclare que l'action urgente à entreprendre « se manifesterait actuellement de la façon la plus efficace par l'ouverture des crédits nécessaires pour l'affrètement des navires (transport Vladivostock-Trieste) ». Il estime que, si l'aide des gouvernements est indispensable pour mener à bien une entreprise de ce genre, il n'en est pas moins nécessaire « de faire appel au public et de susciter des actions privées qui pourront peut-être aboutir à l'envoi d'un ou de plusieurs bateaux ».

La Ligue partage entièrement cette manière de voir et tient à souligner dans son *Bulletin* combien est terrible le sort des prisonniers de toutes nationalités se trouvant encore en Sibérie.

Dans la plupart des camps, les prisonniers vivent terrés et entassés par centaines dans d'obscurs et misérables abris, faits de boue ou creusés dans le sol; il y a rarement de la paille, presque pas de couvertures. Malgré les envois faits par certains gouvernements et par des sociétés de la Croix-Rouge, particulièrement les Croix-Rouges scandinaves, beaucoup de prisonniers n'ont pour se vêtir que les effets qu'ils avaient sur eux au moment où ils ont été pris, et cela date souvent de plusieurs années! Quand on songe qu'ils ont eu à supporter des froids de 30 et 40 degrés, il est facile d'imaginer les souffrances subies: *un nouvel hiver passé dans ces conditions sera la condamnation à mort d'un grand nombre de prisonniers,* tel est l'avis unanime de ceux qui ont pu juger sur place la situation. En général, leur alimentation est dérisoire; ils souffrent de la faim. Les malades sont de plus en plus nombreux. Les épidémies s'étendent avec une rapidité foudroyante. Les hôpitaux des camps sont des foyers d'infection; les malades meurent dans la pourriture d'un linge qui n'est jamais changé. S'ils souffrent, loin des leurs, sans une parole de sympathie et de pitié, si leurs tortures morales grandissent chaque jour, leurs souffrances physiques, elles aussi, sont atroces. Par les plus grands froids, les hôpitaux n'ont pas été chauffés; des prisonniers malades sont morts de froid. Le chloroforme faisant presque entièrement défaut, les opérations les plus douloureuses sont pratiquées sans anesthésie.

Quant à la situation des prisonniers qui travaillent aux chemins de fer, aux routes, et surtout dans les mines, elle est peut-être plus lamentable encore. Au bout de leur résistance physique et morale, un grand nombre ont cherché, dans le suicide, la fin de leurs misères. D'autres sont devenus fous.

Est-il besoin d'insister davantage?

Vis-à-vis de ces malheureux, le devoir de tous est net, impérieux: *avant l'hiver,* contribuer à en rapatrier le plus possible; *avant l'hiver,* aider à améliorer le sort des autres. Il le faut. La plus élémentaire solidarité humaine l'exige.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Journée des moniteurs romands à St-Blaise le 5 septembre 1920.

PROGRAMME :

11 h. Réunion des participants à l'Hôtel communal.

11 h. 15 Conférence de M. le Dr Maurice Dardel: *Samaritains et aliénation mentale.*

12 h. 15 Repas à l'Hôtel du Cheval Blanc. (Prix 4 fr. sans vin.)

13 h. 47 Départ par tram pour le lieu de l'accident.

14 h. 15 Exercice à La Coudre, supposition: Accident dans une carrière avec transports difficiles. Critique par M. le Dr C. de Marval.

16 h. Départ en funiculaire pour Chaumont. Collation modeste offerte par la section de St-Blaise.

19 h. 20 Descente en funiculaire à La Coudre. Dislocation.

19 h. 40 Départ en tram pour la gare de Neuchâtel.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)